

Rechercher:



Dans les articles



Dans les Flash Info

Déjà inscrit ?

Article du 12/06/2008 à 09:53

## Nouvelles plaques minéralogiques Touche pas à ma plaque



Pierre Ravana, directeur de la réglementation à la préfecture

La réforme du nouveau Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) ne fait pas l'unanimité en Savoie...

Une plaque à vie et le numéro du département facultatif, voilà ce qui attend les Français dès le 1er janvier 2009. Finies les longues files d'attente à la préfecture pour obtenir une nouvelle carte grise si vous changez de département ou achetez une nouvelle voiture, elle vous sera envoyée directement par La Poste. Chaque nouveau véhicule obtiendra une plaque jaune avec une immatriculation composée de sept caractères alphanumériques : deux lettres, trois chiffres, deux lettres, séparés par des tirets (AA-123-AA par exemple). Cette immatriculation sera valable de la date de mise en circulation de la voiture jusqu'à la date de sa destruction ou de son exportation, quels que soient le nom ou l'adresse de son propriétaire. Les véhicules d'occasion recevront une nouvelle plaque, à compter du 1er mars 2009, lors de leur vente ou lors du changement d'adresse du propriétaire. Les automobilistes pourront mettre le numéro de département et le logo régional de leur choix dans l'espace libre, laissé à droite des nouvelles plaques.

### Pourquoi cette réforme ?

Entré en vigueur en 1950, l'ancien système d'immatriculation arrive aujourd'hui à saturation avec près de treize millions de plaques délivrées sur l'ensemble du territoire chaque année. Si rien n'était fait, le système actuel saturerait d'ici à 2013 à Paris, en atteignant les « ZZZ ». Mais la région parisienne n'est pas la seule touchée ; en Savoie, plus de 5 000 cartes grises sont délivrées chaque mois par la préfecture. Cette réforme facilitera également le travail des forces de l'ordre dans la lutte contre les trafics de cartes grises et de plaques minéralogiques. Les nouvelles seront obligatoirement munies d'un élément de traçabilité permettant d'identifier les fabricants. Six pays européens (Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) sont déjà passés à la plaque à vie.

### « Jamais sans mon département »

Si pour certains la réforme permettra de mettre fin aux discriminations « régionales » existant dans certains endroits de France à l'encontre des Parisiens ou des Marseillais, la réforme ne fait pas des heureux. 169 parlementaires de tous bords ont d'ores et déjà exprimé leur attachement au numéro départemental et rejoint le collectif « Jamais sans mon département ».

Pour Michel Bouvard, député de la Savoie et vice-président du Conseil Général, le nouveau système pose un problème majeur d'identification des clients dans une région aussi touristique que la Savoie « *il est toujours utile de savoir l'origine de la clientèle. Comme il n'est plus possible de faire des relevés grâce aux chèques ou aux cartes bancaires, la plupart des stations de ski font des enquêtes parking* ». La possibilité de mettre le logo régional ne satisfait pas le député savoyard : « *Cela pose un problème identitaire chez nous car peu de gens s'identifient à la région Rhône-Alpes, il faut que le logo devienne obligatoire et non facultatif et qu'il s'agisse du logo départemental et non régional* ». Malgré son attachement pour le « 73 », Michel Bouvard ne compte pas rejoindre les rangs du collectif « Jamais sans mon département » qu'il qualifie de « folklorique ».

La Ligue Savoisiennne, qui s'est fait connaître, en outre, pour ses plaques arborant la mention « État Souverain de Savoie », ne s'oppose pas à la réforme. « *La disparition du 73 nous est égal car nous militons contre la fin de la division entre la Savoie et la Haute-Savoie* » explique Patrice Abeille, secrétaire général du parti indépendantiste savoyard et président de Savoie Europe Liberté. Les dirigeants du parti ont écrit à tous les conseillers généraux de la Savoie et de la Haute-Savoie, il y a plus d'un an, pour pointer l'importance de permettre aux propriétaires de voiture d'ajouter une croix de Savoie sur les nouvelles plaques, comme signe d'identification. « *Le problème c'est que la région Rhône-Alpes n'a plus vraiment de logo* » regrette Patrice Abeille. Depuis 2005, les huit barres de couleurs, représentant les huit départements de la région en forme de montagne, ont fait place à un logo beaucoup plus simple : on retrouve le nom de la région écrit en couleur prune et, au-dessus, le mot "Région" est inscrit en vert. Entre sobriété et tradition savoyarde, que choisiront les automobilistes ?

### Actualité Flash info

Tous les flashs

### La météo de ma région



Envoyer l'article

Imprimer